

PORT DE PLAISANCE DU MARIN

Mesures à respecter EN CAS D'EVENEMENT CYCLONNIQUE PLANS D'EAU/PONTON

Chaque année, de Juin à Novembre
La Martinique est soumise au risque cyclonique.
N'attendez pas pour vous préparer !

Pwan douvan avan douvan pran'w !

RECOMMANDATIONS

- Maintenir votre navire à une distance raisonnable du ponton
- Frapper les amarres sous la bouée d'amarrage, directement sur la chaîne ou la manille.
- Tripler les amarres et si possible en assurer l'élasticité.
- Mettre en nombre suffisant les défenses et pare-battage, brûlés sous la coque du navire ou tout autre moyen approprié.
- Vérifier l'état des taquets et des bittes d'amarrage des bateaux
- Amarrer sur des points forts (mât, winch ou guindeau).
- Fermer toutes les vannes, enlever les manches à aires.
- Libérer le pont de toute entrave (voiles, bôme, annexe etc...)
- Mouiller une ancre le plus loin possible pour les navires occupant un poste à quai : Obligatoire pour les navires sur les pannes suivantes :

Panne 01 - côté impair n°103 à 175 / Panne 03 - côté pair n°302 à 392
Panne 04 - côté pair n°404 à 498 i / Panne 05 - côté pair n°546 à 598
Panne 06 - côté pair n°692 à 698 d / Panne 07 - côté pair n°702 à 750

- Mettre les petites embarcations à moteur hors d'eau pour plus de sécurité
- Interdiction d'amarrer devant la station d'avitaillement en carburant

Rappel : Obligation de contracter une assurance cyclonique à jour, pour les bateaux séjournant dans le Port, il faut être couvert au minimum pour : Dégâts causés aux ouvrages du Port de Plaisance, renflouement et/ou retraitement d'épave et les dégâts causés aux tiers

Durant la période cyclonique, les agents portuaires se réservent le droit de positionner votre navire s'il est inhabité avant à quai, pour des raisons de sécurité.

Il est impératif de bien vouloir mettre en place ces recommandations avant la pré-alerte cyclonique.

La sortie des bateaux souhaitant quitter le Port de Plaisance, ne devra pas être empêcher par des amarres ou par un autre navire.

Les trous à cyclones sont abris pouvant être uniquement utilisées en cas d'alerte cyclonique

INFORMATIONS PRATIQUES

ABRI VILLE DU MARIN

Si besoin, vous pouvez vous mettre à l'abri mise en place par la municipalité :

- **Ecole Mixte A**

Cet hébergement est accessible uniquement à partir de **l'alerte cyclonique ORANGE***, donnée par les services de la Préfecture de la Martinique.

Pour plus d'informations, contactez la ville du Marin au 05 96 74 90 02.

**alerte cyclonique orange uniquement – à ne pas confondre avec les niveaux de vigilances classiques pour fortes pluies et orages, vents, mer dangereuse etc*

Outre l'hébergement gratuit fourni par la municipalité du Marin, vous avez la possibilité de vous rapprocher des professionnels de l'hôtellerie, tels que :

- Résidence des îles
- Les Hauts de Lafontaine
- Sable bleu

Ces hébergements sont payants, Assurez-vous des disponibilités avant l'arrivée du phénomène cyclonique.

AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

Les bulletins météo sont affichés à la Capitainerie.

Numéros et informations utiles :

Capitainerie : +596 596 74 83 83

CROSS Antilles-Guyane - MRCC: +596 596 70 92 92

VHF Canal 16 / Numéro Urgence 196 / 18/112

POLICE : 17 ou Hôtel de Police 0596.59.40.00

GENDARMERIE : 17 - Le Marin : 0596.74.95.64 ou 0596.74.18.44

SAPEURS-POMPIERS : 18 ou 0596.59.05.80

Site METEO France : <https://meteofrance.mq/fr/vigilance>



SAISON CYCLONIQUE

PREPARE KOW



PREPAREZ-VOUS

Vigilance Jaune
Vigilance Orange
Vigilance Rouge
Vigilance Violette
Vigilance Grise

PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

- Constituez et stockez, en lieu sûr, une réserve alimentaire : riz, pâtes, légumes secs en tous genres, conserves, sucre, lait en poudre, huile, biscuits, etc.
- Prévoyez une réserve d'eau minérale pour au moins 4 jours et une réserve d'eau de javel qui sera utilisée selon les prescriptions de l'ARS.
- Stockez en un lieu défini et accessible, les équipements et les outils susceptibles d'être utilisés pendant ou après le cyclone, à savoir : hache, scie, clous, marteau, film plastique, bâche, contreplaqué, bidons plastique type jerrycan, serpillières, seaux, bougies ou lampes à gaz ou à pétrole, allumettes.
- Disposez en un lieu facile d'accès et connu de tous, d'une trousse de premiers secours : pansements, alcool à 90°, coton hydrophile, compresses, sparadrap.
- Consolidez la maison au niveau des issues (portes et fenêtres).
- Vérifiez et consolidez le cas échéant la toiture.
- Veillez au bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales (chêneaux, gouttières, etc.).
- Nettoyez les ravines proches de la maison et élaguez les arbres voisins.
- Disposez d'un poste de radio portatif et d'une réserve de piles. Un téléphone portable serait souhaitable.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours : lampes électriques avec réserve de piles, groupe électrogène avec réserve de carburant.
- Assurez-vous que vos vaccinations et celles de votre entourage contre le TETANOS et la POLIO sont à jour.



Soyez Attentifs

PREPAREZ-VOUS

Vigilance Jaune
Vigilance Orange
Vigilance Rouge
Vigilance Violette
Vigilance Grise

- Soyez vigilants et tenez vous informés de l'évolution du phénomène en consultant périodiquement les bulletins de Météo France.
- Vérifiez les réserves nécessaires (aliments, eau, bougies, piles, médicaments, etc.).
- Vérifiez l'état de votre poste radio et vos piles.
- Évitez d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité de cours d'eau.
- Ne prenez pas la mer pour une longue période.



Preparez-vous

PREPAREZ-VOUS

Vigilance jaune

Vigilance Orange

Vigilance Rouge

Vigilance Violette

Vigilance Grise

- Prenez connaissance des bulletins météo et des consignes de comportement (Internet, radio et télévision).
- Préparez votre habitation (consolidation, des ouvertures, mise à l'abri des objets, etc.).
- Mettez hors d'eau les objets susceptibles d'être touchés par une inondation.
- Protégez vos embarcations nautiques par une mise à terre ou une mise à l'abri.
- Rentrez ou sécurisez les animaux (cheptel, volailles, etc.).
- Effectuez les derniers achats en vue d'acquérir une autonomie de plusieurs jours.
- Faites le plein de votre véhicule (sans vous précipiter et sans paralyser les stations services).
- Attention aux denrées périssables stockées dans votre congélateur (perte en cas de coupure prolongée de l'électricité).
- Protégez vos documents personnels et importants (papiers d'identité, carnet de vaccination, factures, certificats de garanties, etc.).
- Munissez-vous d'argent liquide pour pouvoir acheter des produits de première nécessité (indisponibilité éventuelle des distributeurs).



Protégez-vous

PREPAREZ-VOUS

Vigilance jaune

Vigilance Orange

Vigilance Rouge

Vigilance Violette

Vigilance Grise

- Restez informés des bulletins météo et appliquez les consignes des autorités diffusées à la radio et à la télévision.
- Facilitez le travail des services publics et des municipalités en respectant les consignes.
- Si possible, rejoignez vos habitations ou les abris prévus pour votre protection.
- Sauf cas de force majeure, évitez tout déplacement (à pied ou en véhicule).
- Démontez les installations aériennes (antennes, paraboles, etc.).
- Retirez ou arrimez tous les objets pouvant se transformer en projectile.
- Protégez toutes les ouvertures de votre habitation et fermez toutes les issues. Répartissez les moyens d'éclairage (bougies, lampes électriques) dans la maison.
- Préparez la pièce la plus sûre de votre habitation pour vous accueillir durant le passage du phénomène.
- Rentrez tous les animaux (y compris ceux de compagnie).



Restez chez vous

PRÉPAREZ-VOUS

Vigilance Jaune

Vigilance Orange

Vigilance Rouge

Vigilance Violette

Vigilance Grise

- Restez informés des conditions météo observées et prévues et respectez les consignes de comportement (Internet, radio, télévision).
- Ne circulez pas à l'extérieur (à pied ou en véhicule) sous peine de sanctions ou de poursuites.
- Préparez la consolidation des portes intérieures.
- Restez à l'abri et ne sortez sous aucun prétexte.
- Eloignez vous des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de rupture.
- Réfugiez vous, si nécessaire, dans la pièce la plus sûre de votre habitation.
- Préparez vous à subir des coupures d'électricité et d'eau potable.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité.
- Quelle que soit la situation, restez calme et ne paniquez pas.
- Attendez impérativement les consignes des autorités avant de changer de posture.



Restez vigilants

PRÉPAREZ-VOUS

Vigilance Jaune

Vigilance Orange

Vigilance Rouge

Vigilance Violette

Vigilance Grise

- Tenez vous informés de l'évolution de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur votre île.
- Soyez prudents en sortant de l'endroit où vous étiez et essayez d'établir un bilan des dégâts.
- Eloignez vous des points bas, des cours d'eau et des pentes abruptes.
- Dégagez les alentours de chez vous et déblayez les abords.
- Ne touchez pas aux fils électriques ou téléphoniques tombés à terre.



<http://www.martinique.pref.gouv.fr/>